

Liste de contrôle sur le contenu des plaintes au CLS

La plainte devrait décrire les faits

Les faits constitutifs de la plainte sont-ils décrits en détail?

OUI

NON

- ▶ Il est important de présenter la chronologie des événements et d'identifier les personnes et les institutions concernées.
- ▶ Dans la présentation des faits, il est important de répondre aux questions de base telles que: qui, où, quand, quoi.

La plainte devrait être solidement documentée

Les informations fournies à l'appui de la plainte sont-elles aussi complètes que possible?

OUI

NON

- ▶ Les éléments de preuve peuvent inclure des décisions administratives ou judiciaires, des photographies, des coupures de presse et autres médias appropriés.

Législation nationale (optionnelle)

Les dispositions pertinentes de la législation nationale sont-elles répertoriées et, le cas échéant, citées?

OUI

NON

Autres informations pertinentes (optionnelles)

(a) Dans le pays en question, existe-t-il un comité tripartite pour examiner des plaintes, constitué dans le cadre de l'assistance technique du BIT?

OUI

NON

(b) Dans l'affirmative, il est important d'expliquer dans la plainte si les questions soulevées dans la plainte lui ont été soumises.

OUI

NON

Résumé (optionnel)

A la fin de la plainte, il est important que la requête faite au CLS soit résumée de manière claire et concise.